



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine

PROJET DE LOI D'AMNISTIE : LA FORFAITURE NE PASSERA PAS

Considérant que le peuple sénégalais dans son écrasante majorité, toutes sensibilités confondues, a fortement exprimé son rejet de la proposition de loi d'Amnistie du député Ibrahima Isidore Ezzan ;

Considérant que le Gouvernement de l'alternance est décidé malgré la réprobation générale et selon des méthodes dignes des régimes fascistes à user de sa majorité mécanique à l'Assemblée Nationale pour aller contre la volonté du peuple sénégalais ;

Considérant que la proposition de loi si elle est votée va marquer à jamais une véritable régression des conquêtes démocratiques du peuple sénégalais ;

Considérant que la proposition de loi viole la Constitution du Sénégal et les principes fondamentaux de la République, qu'elle viole l'égalité des citoyens devant la loi et consacre l'impunité et le délit de justice, pire elle est totalement contraire aux engagements internationaux du Sénégal en matière de Droits de l'Homme ;

La coalition de la Société Civile pour le rejet de la proposition de loi d'Amnistie :

Lance un appel à tous les citoyens à se rendre massivement le 07 janvier 2005 devant l'Assemblée Nationale pour marquer leur indignation et leur rejet de ladite proposition

Appelle tous les députés épris de justice à rejeter la dite proposition de loi ;

Décide si la proposition de loi est votée d'instituer la journée du 07 janvier journée nationale à la mémoire de Maître Babacar SEYE qui sera célébrée annuellement par devoir de mémoire et contre l'oubli ;

Va mener une campagne nationale et internationale de pétition pour l'abrogation de cette loi inique, si la proposition de loi est votée ;

Invite tous les sénégalais à mettre un habit sombre pour exprimer leur réprobation en portant le deuil. de nos institutions démocratiques.

**TOUS AU RESSEMBLEMENT DU 07 JANVIER POUR DIRE NON A L'IMPUNITE
ET NON A L'OUBLI**

Fait à Dakar, le 06 Janvier 2005

Ont signé :

**ACAPES, AID TRANSPARENCY, AMNESTY INTERNATIONAL - SECTION
SENEGALAISE, CAEDHU, CONGAD, CLVF, CNTS, CSA, GRA-REDEP, FORUM
CIVIL, OIRDESC, ONDH, RADI, RENCONTRE AFRICAINE POUR LA DEFENSE
DES DROITS DE L'HOMME (RADDHO), RESEAU SIGGIL JIGEEN, SOS
CONSOMMATEURS, STDS, SNEL (CNTS), UDEN, UIDH**

Villa N°4024 Amitié II – Allées Seydou Nourou TALL – BP : 15246 Dakar _ Fann SENEGAL

Téléphone : (221) 865 00 30 – Fax : (221) 824 60 52

E-Mail : raddho@telecomplus.sn – obsdh@sentoo.sn - Site web : www.raddho.africa-web.org